

LYCEE SAINT-PAUL IV

BP 20 – 363 Route de Savannah

97411 Bois de Nèfles Saint-Paul

## **REGLEMENT DE LA CONSULTATION ET CAHIER DES CHARGES**

Marché à procédure adaptée

**N° 2018/ 06/2018**

Ce marché est passé selon la procédure adaptée dans les conditions prévues aux articles 28 et 40-III 1° Code des marchés publics

Nature des prestations : Fournitures.

Identification de l'organisme qui passe le marché : LYCEE SAINT-PAUL IV

Adresse : BP 20 – 363 Route de Savannah

97411 Bois de Nèfles Saint-Paul

Objet du marché : EQUIPEMENTS ET MATERIELS DIDACTIQUES EN PROCEDES DE L'EAU ET AUTOMATISME

Lieu de livraison : LYCEE DE SAINT PAUL IV

Variantes : Autorisées

**DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :**

**Mardi 14 Août 2018 12H (heure locale) par voie postale**

**Dépôt au Lycée possible seulement entre le jeudi 9 et le mardi 14 août 2018 de 8h à 12h (heure locale)**

Besoin et prise en compte d'objectifs de développement durable

Conformément à l'article 5 *du Code des marchés publics*, l'offre prendra en compte notre souci d'éco-responsabilité et de développement durable.

Caractéristiques principales de la procédure adaptée

- Remise simultanée d'un dossier de candidature et d'offre initiale par le candidat
- Le marché comprend 2 lots :
  - 1) Stations didactiques de production et d'embouteillage de liquide en continu
  - 2) Automate programmable

**Chaque candidat peut répondre sur un seul ou plusieurs lots.**

Le candidat transmet son offre sous enveloppe portant la mention « **MAPA EQUIPEMENTS ET MATERIELS DIDACTIQUES EN PROCEDES DE L'EAU ET AUTOMATISME – offre initiale** » à l'adresse suivante « **LYCEE SAINT-PAUL IV, 363 route de Savannah, 97411 Bois de Nèfles Saint Paul** »

- Une première enveloppe intérieure contenant les documents relatifs à sa candidature suivants :
  1. Lettre de candidature (DC.1) ;  
Un formulaire de « lettre de candidature » (DC1) peut être téléchargé à l'adresse internet suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>
  2. Copies des attestations fiscales et sociales pour l'année 2017, au sens de l'article 43 du code des marchés publics ; attestation de non-condamnation pour infraction au code du travail ; attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier

judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail ; la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire ; attestation de régularité au regard des articles L323-1 et, L323-8-2 ou L323 8-5, du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (5DC.5) ;

3. Un formulaire de « déclaration du candidat » (DC2) peut être téléchargé à l'adresse internet suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>
4. Références de fournitures

**Cette première enveloppe pourra être envoyée par voie numérique aux deux adresses inscrites ci-dessous. Un courriel d'accusé réception sera dans ce cas transmis en retour.**

- Une seconde enveloppe intérieure contenant les documents relatifs à l'offre suivants :
  1. Acte d'engagement (intitulé « offre initiale ») comportant l'offre technique et de prix ( à télécharger sur notre site internet).
  2. Note initiale de présentation portant sur les caractéristiques des fournitures

**La deuxième enveloppe sera obligatoirement transmise par voie postale avec accusé-réception ou déposée en mains propres au Lycée entre le 9 et le 14 août 2018 de 8h à 12h (heure locale).**

**Le délai de validité des offres initiales est de 45 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.**

**Les équipements et matériels devront être livrés le plus tôt possible après l'attribution du marché, par voie maritime pour le lot n°1, par voie aérienne pour le lot n°2 ;**

#### Renseignements complémentaires

Jusqu'à la fermeture officielle de l'établissement soit le 6 juillet 2018, les candidats peuvent demander toutes les précisions qu'ils jugent utiles à l'établissement de leur offre. Dans ce cadre, les demandes doivent être adressées aux personnes suivantes :

HAUTENAUVE Amandine	Téléphone : 02 62 33 06 50 Télécopie : 02 62 33 17 22 Email : Amandine.Hautenuave@ac-reunion.fr
LAMAUVE Pascal	Téléphone : 0262 33 06 50 Télécopie : 0262 33 17 22 E-mail : Pascal.Lamauve@ac-reunion.fr

Les demandes d'information, transmises par voie électronique, dans lesquelles un virus est détecté, sont réputées non reçues. Les candidats expéditeurs en sont informés.

- Examen des candidatures :

Le lycée examine, dans un premier temps, la recevabilité des candidatures ;

Dans un deuxième temps, pour les candidats recevables, il détermine l'offre économiquement la plus favorable selon les critères définis par le règlement.

Pour information, la commission proposera un avis à l'ordonnateur entre le **mardi 14 et le jeudi 16 août 2018**.

#### Caractéristiques principales du choix de l'offre

Le choix de l'offre repose sur le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse dans le respect des caractéristiques techniques désignées des références. Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse se fonde sur 2 critères de choix : la qualité et le prix.

Les critères de choix sont pondérés selon le barème suivant :

- 1- La qualité (20 points max) : La qualité sera appréciée en fonction de la durée de la garantie :
  - a. 10 points pour une garantie égale au moins à deux ans
  - b. 20 points pour une garantie égale au moins à trois ans

La garantie comprend le diagnostic à distance ou le déplacement, la réparation sur site ou le remplacement de l'équipement ou du matériel concerné.

- 2- Le prix (80 points max) :

Le prix de l'offre est noté sur la base de la formule suivante :

$(\text{Offre de prix la plus basse} / \text{prix de l'offre considérée}) \times 80 = \text{nombre de points}$

Pour chacun des lots, les prix s'entendent livrés, rendus au lycée, toutes taxes comprises incluant frais de dédouanement, autres taxes et assurances.

***Le Lycée de Saint Paul IV se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation et de négocier.***

A Saint Paul, le 19 Juin 2018.

Le Proviseur,

M. BERNE

